

Chômage dans l'industrie minière

nous dire aujourd'hui que le Canada a besoin d'une stratégie industrielle. Eh bien cela, je pense que nous avons toutes les raisons de condamner et de blâmer le gouvernement de ne pas avoir présenté de politique de prévention et d'assurer à l'industrie canadienne le minimum de protection pour le travailleur canadien. Cela est le cas dans les mines actuellement, et nous tentons de faire des efforts inouïs.

Récemment, je demandais au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) de convoquer le plus rapidement possible ses homologues provinciaux. Le ministre des Finances nous a dit que cette réunion aurait probablement lieu dans quatre jours. Aura-t-il fallu encore que l'opposition insiste sur une question aussi vitale que de rencontrer ses homologues provinciaux et, avec la participation des provinces, préparer quelque chose qui pourrait être de nature à nous aider.

On parle d'une politique nationale de développement. Mon collègue tantôt, qui fait un excellent exposé, a parlé de l'importance et de la nécessité d'avoir une politique nationale de développement au niveau du transport des produits finis. Le développement régional: le député de Témiscamingue (M. Caouette) a souligné à un certain moment qu'il y a des secteurs qui font pitié par un sous-développement. Il est évident que les avantages fiscaux que nous pourrions présenter aux industries qui veulent véritablement créer une certaine expansion industrielle sont importants, autant de solutions, de propositions que nous appuyons actuellement, pour que le gouvernement aide ces secteurs qui connaissent certaines difficultés. Certains secteurs, monsieur l'Orateur, on le sait parfaitement bien, connaissent des difficultés, particulièrement dans le transport ou dans des secteurs éloignés des grands centres. Mais on n'a pas jugé bon de s'asseoir et d'analyser la possibilité d'imaginer une politique un peu spéciale sur les transports pour que ces industries réussissent à envoyer leurs produits finis sur les grands marchés à un prix concurrentiel, avec d'autres industries qui sont plus près des grands centres. Mais je pense qu'il faut rappeler ces suggestions au gouvernement.

Je voudrais, en terminant, monsieur l'Orateur, rappeler l'urgence de cette politique, d'une politique à long terme, d'une stratégie industrielle, d'une politique nationale de développement du secteur minier et bien d'autres. On aura sûrement l'occasion de parler d'autres secteurs. Il faut rétablir ce déséquilibre économique qui existe actuellement entre les provinces Maritimes, le Québec et le reste du pays. On a vu les dernières statistiques sur le chômage, monsieur l'Orateur, et c'était déplorable de voir que dans les secteurs où on connaît le plus de difficultés, le nombre de chômeurs augmente encore. Alors, étant donné les circonstances, il me semble qu'il est clair que les députés en face devraient inciter le gouvernement à comprendre l'importance de mettre sur pied une politique nationale de développement des secteurs qui connaissent les plus grandes difficultés à l'heure actuelle.

Je connais mes amis d'en face venant du Québec, ils croient que cela dépend d'un climat politique qui existe au Québec, tout comme si cela avait commencé le 15 novembre dernier, monsieur l'Orateur, tout en sachant très bien que le premier ministre du gouvernement libéral, à l'époque, manifestait autant d'inquiétude. Je remarque l'honorable député de Frontenac (M. Corriveau) qui, comme d'habitude, sera absent de ce débat, pourtant sa région est bien intéressée par la motion

que nous étudions présentement. Lorsque je pense au député du Québec, il devrait manifester sa déception devant l'absence de mesures valables de son propre gouvernement. Mais oui, c'est le député de Frontenac, mais comme d'habitude il sera muet, comme tant d'autres qui se cachent derrière le premier ministre, qui, pourtant, est le grand responsable des difficultés que nous connaissons et que nous connaissons pour plusieurs années à venir.

Monsieur l'Orateur, j'espère bien que mes amis finiront par relever ce défi qui est celui de répondre aux responsabilités qui leur incombent, celui de répondre aux intérêts d'une province qui souffre actuellement et qui connaît des difficultés incroyables par rapport au refus du gouvernement fédéral de comprendre les aspirations propres des provinces, des régions. Cela doit être écouté et corrigé par des efforts d'un gouvernement qui se veut respectueux des provinces. Monsieur l'Orateur, je termine là-dessus en espérant qu'on aura compris notre appel.

M. Côté: Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable député de Joliette. Je voudrais être bien certain qu'il n'induit pas la Chambre en erreur car j'ai un doute à ce sujet.

Lorsque le député de Joliette a mentionné le nom du sénateur Lamontagne en disant qu'il avait blâmé le gouvernement, a-t-il eu un entretien privé avec le sénateur Lamontagne—parce qu'il a mentionné son nom—ou s'il cite simplement une interprétation d'un certain journal, ou s'il s'agit d'un entretien privé? S'il s'agit d'un entretien privé, je tiens pour acquis que c'est vrai qu'il y a eu un blâme. Mais si c'est là une interprétation, je pense que le député a induit la Chambre en erreur, comme je l'ai déjà entendu.

M. La Salle: Monsieur l'Orateur, je répondrai tout de suite à l'honorable député de Verchères.

Une voix: Non pas de Verchères, mais de Richelieu.

M. La Salle: Oui, de Richelieu. Je m'excuse, mais comme il ne prend pas la parole tellement souvent, le nom de sa circonscription m'échappe. Je lui dirai tout d'abord que j'ai bien lu le rapport du sénateur Lamontagne dans lequel il déplore effectivement l'insuffisance de crédits de recherche, et je pense que le député de Richelieu tirerait profit à lire lui aussi le rapport pour s'en rendre compte et ainsi j'espère qu'il pourra m'appuyer lorsque je blâmerai le gouvernement de se limiter à des crédits à la recherche nettement insuffisants.

M. Raymond Dupont (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, contrairement à l'honorable député de Joliette (M. La Salle), je vais m'abstenir de faire de la démagogie et m'attaquer au sujet principal. Monsieur l'Orateur, je suis heureux de participer à ce débat axé sur les difficultés que connaît à Sudbury et à Thompson la société minière INCO et de rappeler d'abord comment le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, de même que les hauts fonctionnaires de son ministère, ont rapidement et constamment offert, aussi bien pour le bénéfice des travailleurs que pour cette industrie canadienne, tous les services et tous les programmes fédéraux disponibles en de telles circonstances.

Dès l'annonce des difficultés de la compagnie INCO, des hauts fonctionnaires de la Commission de l'emploi et de l'immigration ont participé, à Toronto, le 25 octobre, à une réunion où se trouvaient également des représentants de la